

DEMANDE DE DEVIS POUR NETTOYAGE DES VITRES EXTERIEURES LYCEE JEAN MOULIN - REVIN EXERCICE 2018

Date limite de réception des devis : Le 26 mars 2018

Lycée Polyvalent Jean Moulin 996 Avenue de la Cité scolaire

08500 REVIN

2: 03 24 42 65 00

Fax: 03 24 42 65 08

ARTICLE 1: OBJET DE LA DEMANDE

La présente demande de prix a pour objet de sélectionner le candidat dont l'offre est économiquement la plus rentable pour assurer la prestation de nettoyage des vitres.

ARTICLE 2: PROCEDURE

La demande de prix doit parvenir dans les délais indiqués.

ARTICLE 3: MODALITES

La prestation sera effectuée sur bon de commande

ARTICLE 4: MODE DE REGLEMENT

Paiement de la prestation par mandat administratif.

ARTICLE 5: PRESENTATION DES OFFRES

Les candidats doivent impérativement fournir un devis détaillé comprenant l'ensemble des besoins matériels et humains à l'accomplissement de la prestation. Une venue sur le site est à prévoir obligatoirement avant l'envoi du devis.

ARTICLE 6: PRIX

Les prix doivent être présentés Hors Taxes et TTC.

.

ARTICLE 7: PERIODE DE REALISATION DE LA PRESTATION

La prestation devra être programmée courant avril, mai 2018.

ARTICLE 8: CONDITIONS D'ENVOI DES DEVIS

Les devis sont à envoyer au lycée, par mail obligatoirement : jerson.nestar@ac-reims.fr et nathalie.lemaire1@ac-reims.fr

Elles doivent impérativement parvenir avant le 26 mars 2018

ARTICLE 9: JUGEMENT DES DEVIS

Les critères retenus pour le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sont pondérés comme suit :

- 1. Prix (70%),
- 2. qualité de prestation (30%),

Une commission sera chargée d'analyser les devis. Les candidats seront informés du résultat de la consultation, au plus tard, le <u>6 avril 2018</u> sur AJI.

ARTICLE 10: RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à :

M NESTAR Jerson – Adjoint Gestionnaire

Mme Nathalie LEMAIRE – Secrétaire d'intendance chargée de la gestion matérielle et logistique